

Éléments de contexte :

En mars 2008, lors du second conseil d'école, M. BARRET, Maire de Santes, informait les représentants de parents que le budget relatif à l'extension du groupe scolaire était désormais de 1,5M€. En conséquence il était nécessaire de rechercher de nouveaux financements sans quoi le projet ne pourrait voir le jour. La fin du chantier était donc reportée au troisième trimestre 2009. Une subvention a été demandée à la Préfecture (200 000€) sur une enveloppe dénommée Dotation Globale d'équipement (DGE), attribuée annuellement et selon certains critères (montant demandé, nature du projet, **début du projet postérieur à l'attribution de la subvention**, le non respect de ce critère entraîne le rejet du dossier) aux communes qui en font la demande. Une demande a été déposée fin 2007 ou début 2008, les travaux débuteraient dès attribution de la subvention, pas avant fin 2008 de toute façon. Une autre demande de subvention (240 000€) a été déposée auprès du Conseil Général du Nord (CG59), dans le cadre du Fond Départemental d'aménagement du Nord (FDAN). Pour être éligible le projet doit, entre autres, respecter certains des critères de construction des normes « Haute Qualité Environnementale » (HQE).

Lors du dernier conseil d'école en juin 2008, aucun élément nouveau n'a été apporté par la municipalité.

Au cours de son assemblée générale de rentrée l'ALCPE du GS Henri MATISSE a décidé de créer un bureau plus étoffé. Compte tenu de l'importance de l'extension pour la qualité de vie des enfants à école, une Vice Présidente déléguée au suivi de l'extension du groupe scolaire, Françoise HUS, a été nommée.

Après en avoir fait la demande Françoise HUS a obtenu un rendez-vous de l'adjoint aux travaux de la nouvelle municipalité, Bertrand HANNUS. Vous trouverez ci-dessous un compte rendu de cette réunion qui a eu lieu le 25 octobre 2008.

Compte rendu de la réunion du 25/10/2008 entre Bertrand HANNUS, adjoint aux travaux, Mairie de Santes et Françoise HUS, VP de l'ALCPE du GS Henri MATISSE.

Historique du projet d'extension.

Au deuxième semestre 2006 la mairie a confié le projet d'extension à M. SALEMBIER, architecte détenant la propriété intellectuelle pour l'école maternelle achevée en 1976. Légalement il est le premier à devoir être consulté pour tout projet touchant à son ouvrage. Il peut renoncer en échange d'une compensation financière représentative de la propriété intellectuelle sur le bâtiment. Le premier projet de construction a été présenté aux parents en conseil d'école en juin 2007, son coût était alors de 900 000€ environ.

Suite au décès de M. SALEMBIER le 21 avril 2008 et à de nombreux déboires dans le projet lui même, il a été nécessaire de trouver un autre architecte. Une alternative se présentait alors :

- lancer un appel d'offres pour l'élaboration d'un nouveau projet avec un nouveau maître d'ouvrage;
- ou bien faire une « recherche en filiation », c'est à dire rechercher un architecte ayant participé à l'élaboration des plans de l'école maternelle pour qu'il reprenne le projet de M. SALEMBIER, décédé.

(.../...)

(.../...)

La municipalité a choisi de faire une recherche en filiation. C'est ainsi qu'un nouvel architecte a pu être trouvé, M. LARANDO. Les démarches administratives pour prouver la filiation ont été très longues et lourdes (recherche des architectes et stagiaires ayant participé au projet, de leur signature sur les plans de l'école maternelle, prouver que la personne choisie travaillait effectivement au cabinet de M. SALEMBIER ,...). Au final il aura fallu plusieurs mois avant que la préfecture ne donne son accord.

Les démarches administratives pour l'obtention de la DGE se sont également avérées plus complexes et longues que prévu pour plusieurs raisons :

- décès M. SALEMBIER et transmission du Détail quantitatif et estimatif,
- difficultés pour récupérer tous les documents officiels que l'architecte mort devait fournir pour la DGE,
- perte, par la Préfecture, d'autres documents obligeant les services de la mairie à remonter le dossier

Ensuite, les commissions attributives de la DGE ont été plusieurs fois reportées. A ce jour, une commission pourrait avoir lieu d'ici fin novembre mais ce n'est pas certain. L'attribution ou non de la DGE sera connue dans le pire des cas au mois de mars 2009. Tant que la commission de la Préfecture ne s'est pas prononcée les travaux ne peuvent pas débiter.

Lorsque la municipalité aura obtenu l'accord pour la DGE, elle pourra lancer l'appel d'offres. Entre la date de lancement de ce dernier et sa clôture, un délai légal de 52 jours doit être respecté, puis les travaux pourront enfin démarrer. Mr HANNUS espère qu'ils seront terminés pour janvier 2010, mais aucune date ne peut être sérieusement avancée.

Reste la subvention allouée au titre du FDAN, dont l'obtention est nettement plus assurée. Pour être éligible au FDAN le projet se devait de respecter plusieurs des critères édictés par les normes HQE. Un comité de pilotage a été mis en place pour s'assurer que tous ces critères seront bien respectés. Ce comité de pilotage est obligatoire pour obtenir un avis favorable de la commission du CG 59. L'attribution de la subvention devrait être acquise en décembre. M. HANNUS pense proposer à la FCPE de participer à ce comité de pilotage.

Beaucoup de difficultés donc pour ce projet qui devrait maintenant prendre son envol, pour autant que la subvention dans le cadre de la DGE soit accordée.

Mr HANNUS nous informe également que Mr. LARANDO souhaiterait intervenir auprès des enfants de l'école pour leur expliquer le HQE , de même qu'il est intéressé par le Bus à Pattes, car il entre dans le même logique d'éco-citoyenneté et de développement durable que le HQE. Il prendra contact avec Olivier MAILLARD, Vice Président de l'ALCPE du GS Henri MATISSE délégué au Bus à Pattes.

Mr HANNUS annonce enfin que dans le prolongement de l'extension de l'école, la Communauté Urbaine de LILLE réfléchit à un réaménagement des trottoirs et parkings autour de l'école et ce afin d'accroître la sécurité des enfants et de réduire le stationnement sauvage.

Fait à Santes le 13 novembre 2008